

porteur d'un diplôme avait le droit d'obtenir, sans examen, la licence du Collège des Médecins, l'autorisant à pratiquer la médecine. La privation du diplôme et des avantages qui en découlaient, mettait donc le patriotisme des élèves à une sérieuse épreuve ; et pour ne pas les perdre, les Professeurs de l'Ecole résolurent de faire tout en leur pouvoir afin de les mettre dans une position plus avantageuse. Ils demandèrent d'abord à la Législature le droit de pouvoir accorder des degrés. Le gouvernement refusa, pour la raison, qu'il ne pouvait pas accorder à une simple Ecole le privilège de donner des degrés universitaires. Après cet échec ils tournèrent leurs regards du côté de l'Université McGill, et réussirent à s'affilier avec elle. Malheureusement, cette affiliation n'eut pas une longue durée ; McGill la brisa au bout de quelques années. L'Ecole, abandonnée de nouveau à elle-même, obtint ensuite du Collège Victoria de Cobourg une autre affiliation, qui existe encore aujourd'hui. Cette affiliation, en mettant ses élèves sur un pied d'égalité avec ceux des autres Institutions, améliorait considérablement la position de l'Ecole. Cependant les Professeurs étaient loin d'être satisfaits de ce succès, parce que, premièrement, ils savaient que les Autorités religieuses voyaient d'un mauvais œil leur affiliation à une Université protestante ; et, secondement, parce que leur position n'était pas suffisamment assurée ; ils dépendaient d'une volonté étrangère ; cette affiliation pouvait être brisée d'un jour à l'autre, comme elle l'avait déjà été ; et enfin, parce que, à part le privilège de donner des diplômes à leurs élèves, ils n'avaient pas obtenu pour l'Ecole elle-même, le moindre avantage. Cette fausse position nous affectait considérablement, et nous n'apercevions qu'un seul moyen pour en sortir : c'était l'établissement d'une Université indépendante à Montréal. Monseigneur Bourget faisait alors des démarches dans ce sens-là auprès de la Cour de Rome, et nous fûmes très heureux de pouvoir lui offrir notre concours. Mais, après avoir fait tout en son pouvoir pour gagner sa cause et la nôtre, après quinze ans de lutte, la Cour Romaine décréta qu'il n'y aurait point d'Université indépendante à Montréal, mais une succursale de Laval.

Ce court apperçu nous fait donc connaître les imperfections de notre système d'éducation et nos efforts pour le rendre plus parfait ; il nous fait comprendre aussi clairement que ce sont ces imperfections et ces efforts qui ont forcé la Cour de Rome (si je puis m'exprimer ainsi) à établir une succursale de Laval à Montréal. Mais dira-t-on, ce n'était pas une succursale que nous demandions, mais une Université indépendante. Ceci est vrai ; d'un autre côté, il ne faut pas oublier, que nous